

JOURNÉE D'ÉMULATION

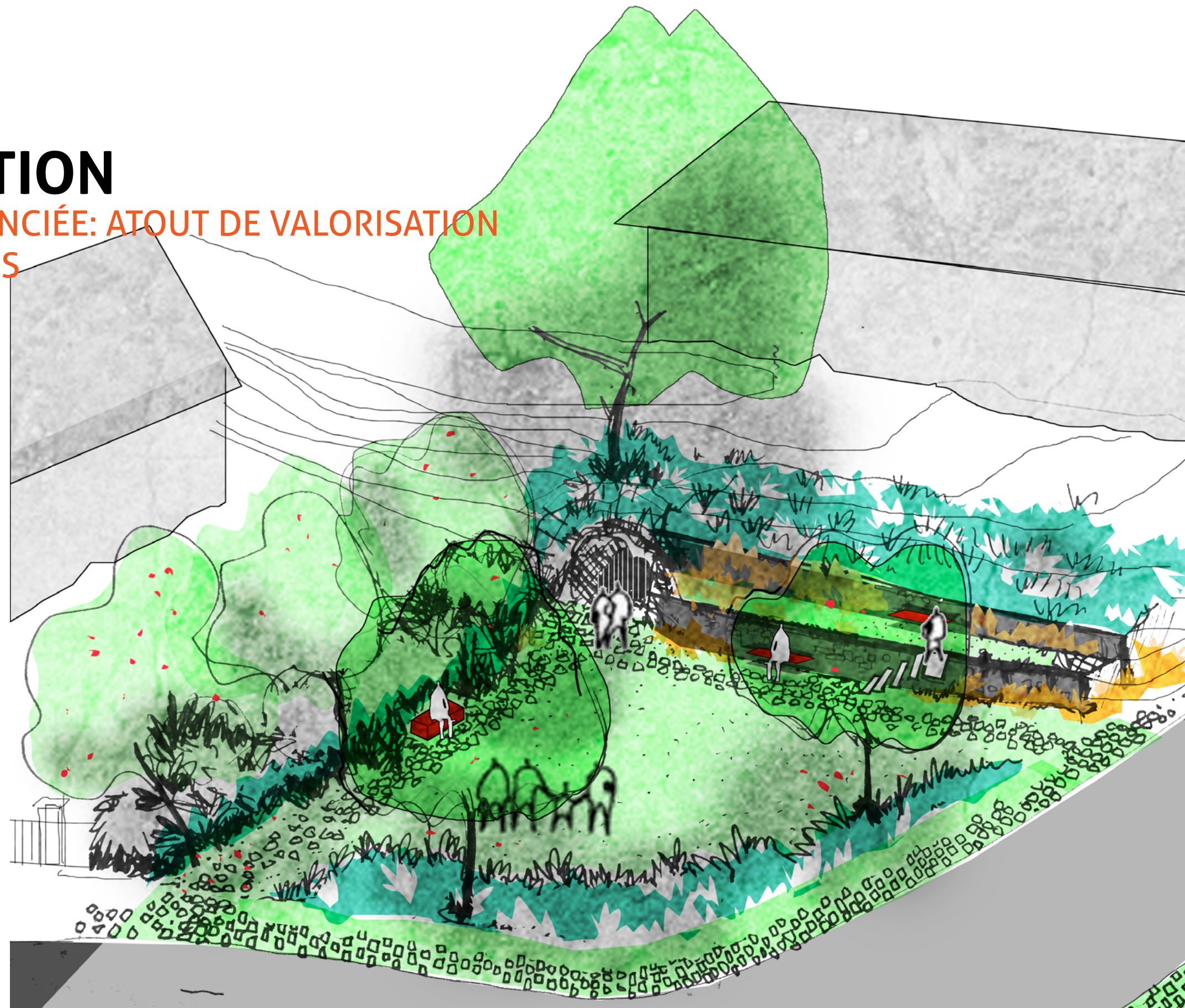
GESTION RAISONNÉE ET DIFFÉRENCIÉE: ATOUT DE VALORISATION
PAYSAGÈRE DES ESPACES PUBLICS

RESSONS-LE-LONG (02) - AVRIL 2019

MARTIN HENNEBICQUE, **PAYSAGISTE**

AU CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME
ET DE L'ENVIRONNEMENT DE L'AISNE

EN CHARGE DE L'ORGANISATION DU CONCOURS VILLES &
VILLAGES FLEURIS POUR LE DÉPARTEMENT DE L'AISNE




Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

02 Aisne
c|a.u.e
Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement



Avec la participation du
Conseil Départemental
de l'Aisne



A.POURQUOI S'ENGAGER DANS UNE TELLE DÉMARCHE ?

Elle permet de **répondre aux divers enjeux** auxquels les collectivités, petites ou grandes, sont confrontées.

- **Ecologiques et climatiques** (préservation/accueil de la biodiversité, arrêt des traitements phytosanitaires sur l'ensemble des espaces publics y compris les cimetières, économies en eau, résistance aux épisodes de sécheresse, s'adapter au phénomène de réchauffement climatique)
- **Economiques** (baisse des dotations de l'Etat, moyens financiers, humains et matériels restreints)
- **Sociaux** (fédérer les habitants autour de projets communs pour rétablir des liens, transmission du savoir entre les générations, santé publique)
- **Paysagers** (créer de la diversité, susciter des émotions, créer des lieux de vie qualitatifs, valoriser le patrimoine bâti et végétal, etc)



B. QUELS SONT LES PREMIÈRES ÉTAPES, SIMPLES ET PEU COÛTEUSES À METTRE EN ŒUVRE ?

0. Etude du contexte paysager global de la commune

- inventaire et observation de l'identité végétale (flore sauvage, flore spontanée présente dans les formations végétales qui composent la commune: forêts, bois, marais, étangs, ripisylves, champs, éboulis, etc)
 - inventaire des matériaux qui contribuent au caractère de la commune (affleurements, carrières, bâti, etc)
 - points de vue
 - séquences et entités paysagères, architecturales et urbaines (traversées, entrées, places, squares, parcs, jardins familiaux, équipements publics
 - repérer les initiatives citoyennes spontanées qui contribuent à la valorisation des espaces publics
-

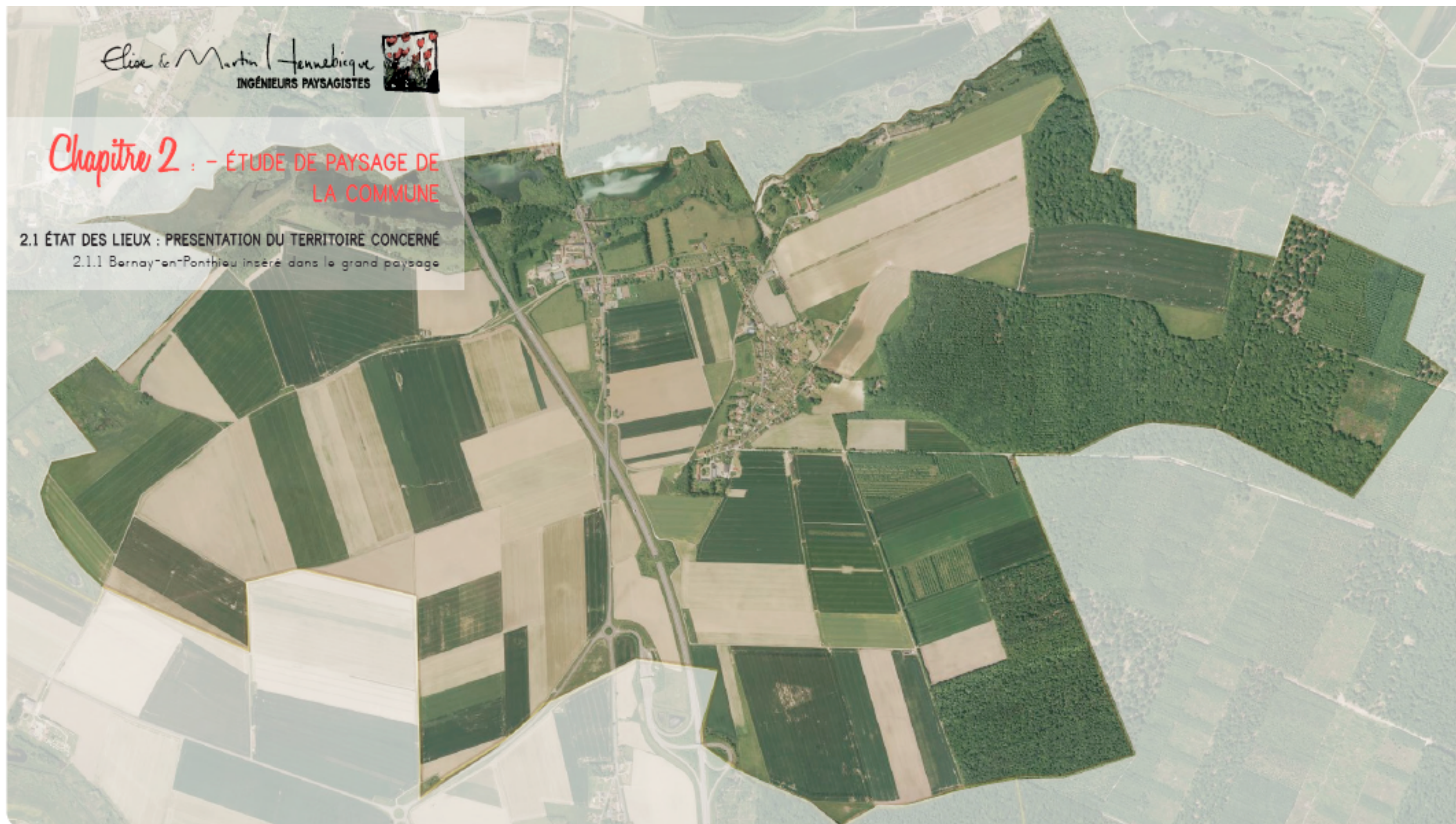
Elise & Martin Hennebique
INGÉNIEURS PAYSAGISTES



Chapitre 2 : - ÉTUDE DE PAYSAGE DE LA COMMUNE

2.1 ÉTAT DES LIEUX : PRÉSENTATION DU TERRITOIRE CONCERNÉ

2.1.1 Bernay-en-Ponthieu inséré dans le grand paysage



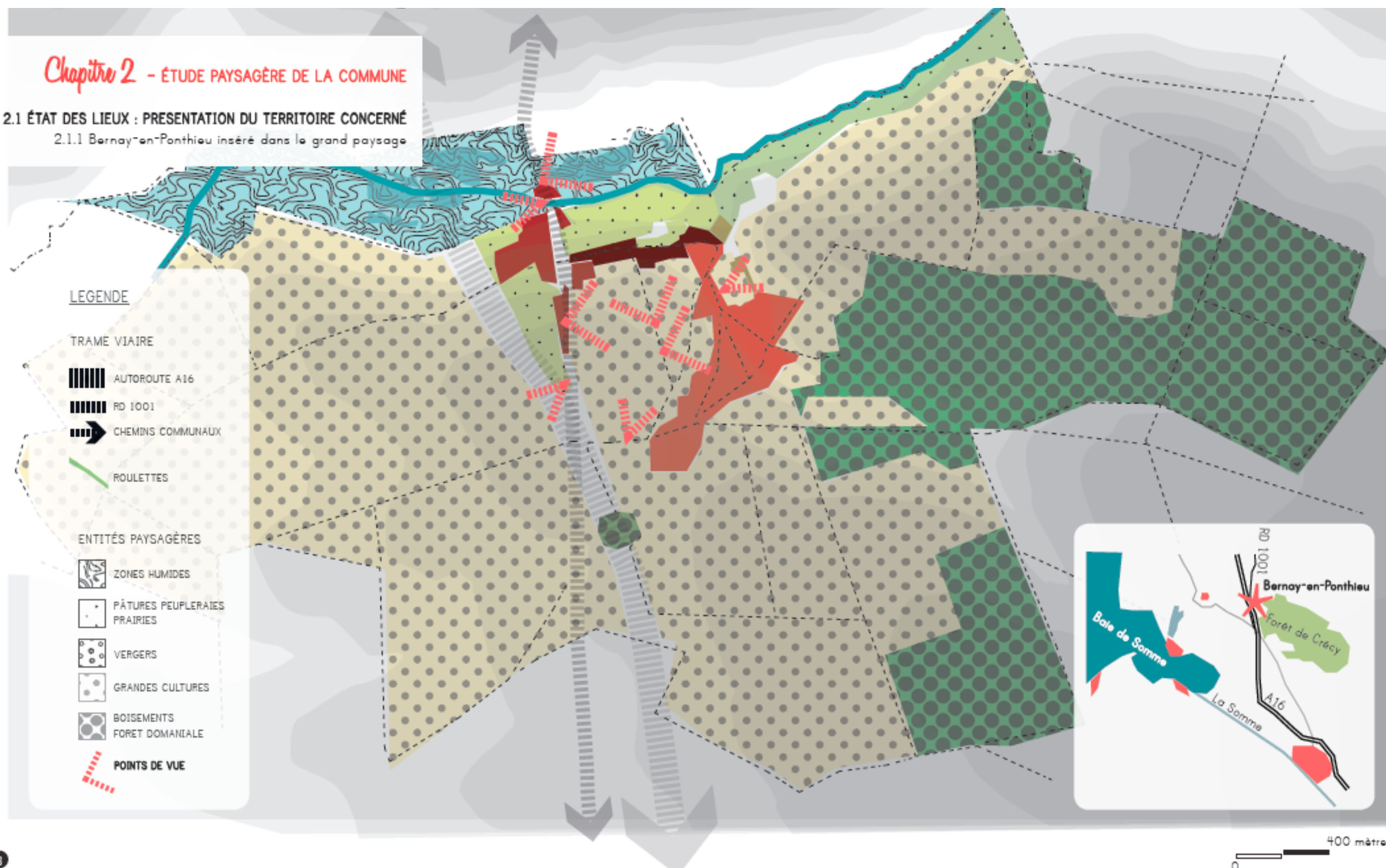
0 400 mètres

Photographie aérienne du territoire communal de Bernay-en-Ponthieu - IGN

Chapitre 2 - ÉTUDE PAYSAGÈRE DE LA COMMUNE

2.1 ÉTAT DES LIEUX : PRÉSENTATION DU TERRITOIRE CONCERNÉ

2.1.1 Bernay-en-Ponthieu inséré dans le grand paysage



Chapitre 2 - ÉTUDE PAYSAGÈRE DE LA COMMUNE

2.1 ÉTAT DES LIEUX : PRÉSENTATION DU TERRITOIRE CONCERNÉ

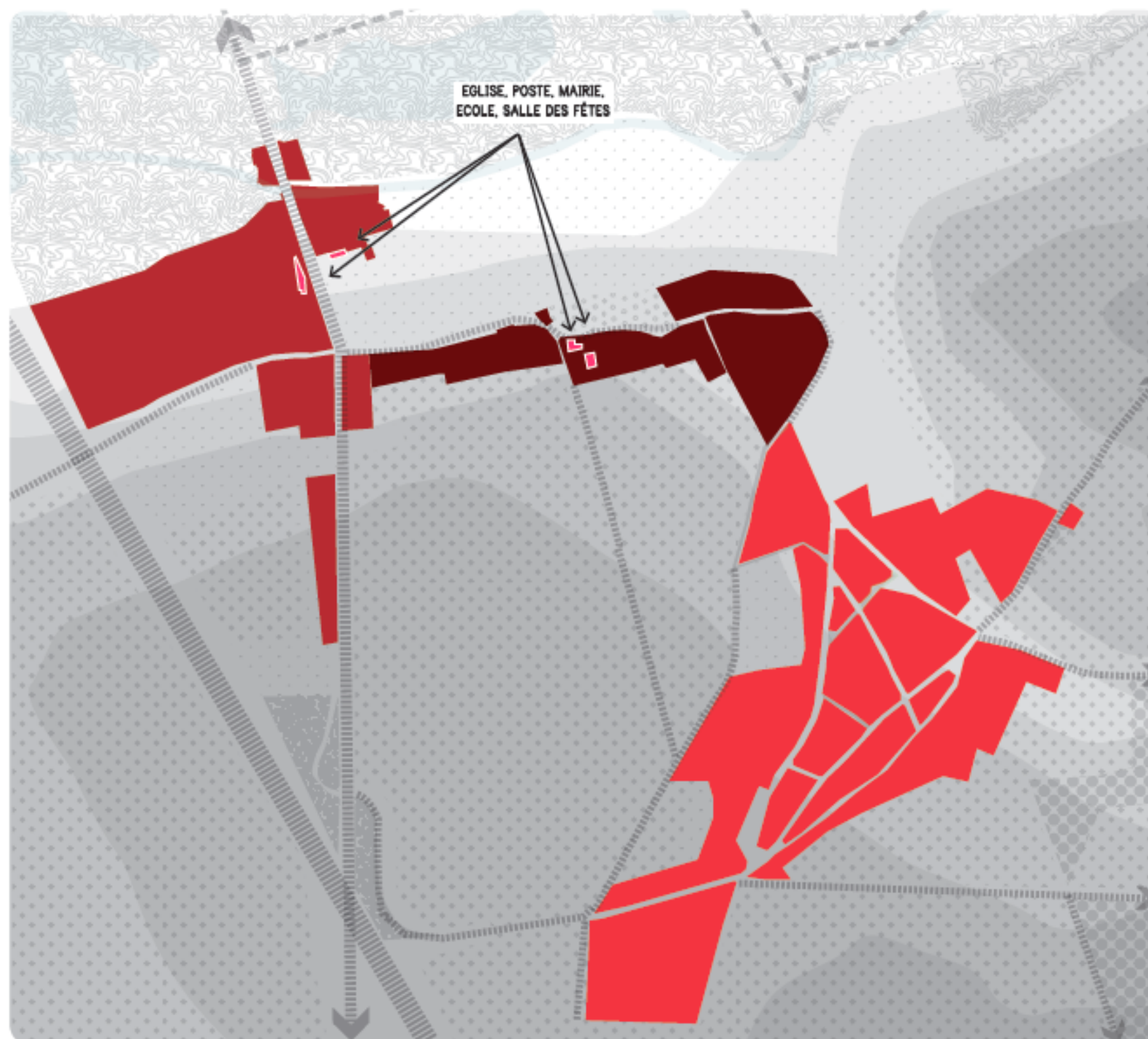
2.1.3 L'organisation du tissu bâti

- **TISSU BÂTI DÉCOMPOSÉ** décomposé en trois secteurs :
 - 1 - Le Front bâti le long de la RD
 - 2 - Le cœur de village
 - 3 - Le bâti résidentiel lâche
- **COEUR DE VILLAGE ISOLÉ** de la RD et du Hameau de la Bucaille

TRAME BÂTIE

- COEUR DE VILLAGE
- FRONT BÂTI bordant la RD
- BÂTI RESIDENTIEL LÂCHE

Carte de la trame bâtie





B. QUELS SONT LES PREMIÈRES ÉTAPES, SIMPLES ET PEU COÛTEUSES À METTRE EN ŒUVRE ?

1. Etat des lieux, diagnostic des espaces végétalisés communaux

- Faire un inventaire des espaces végétalisés communaux et se questionner sur leurs usages (fréquentation, circulations, etc) tout au long de l'année : bords de routes, de chemins, entrées de ville, de village, rues principales, parkings, parcs, jardins publics, aires de jeux, monuments, abords des bâtiments communaux, cour d'école, cimetière, terrains de sport, délaissés, rond-point, espaces naturels, etc...
 - Hierarchiser les espaces par ordre d'importance et de fréquentation sur une année
-

Chapitre 2 - ÉTUDE PAYSAGÈRE DE LA COMMUNE

Carte des espaces publics de la commune

2.1 ÉTAT DES LIEUX : PRÉSENTATION DU TERRITOIRE CONCERNÉ

2.1.4 Les espaces publics communaux

- **PRINCIPAUX ESPACES PUBLICS DISPERSÉS**
parvis de l'église, cimetière, cœur de bourg (mairie, école, salle des fêtes), et place publique (Hameau de la Buaille)

- Présence de **LIEUX DE RASSEMBLEMENTS**
dans chaque secteur défini (cf tissu bâti)

ESPACES PUBLICS

-  PARVIS DE L'ÉGLISE
-  CIMETIÈRE
-  COUR DE LA MAIRIE & ÉCOLE
-  JARDIN DE LA SALLE DES FÊTES
-  TERRAIN DE FOOTBALL
-  BASSIN D'INFILTRATION
-  PLACE PUBLIQUE
-  TAILLIS
-  MARES
-  ÎLOTS PLANTÉS
-  ROULETTES

ESPACES NON-COMMUNAUX ENTRETENUS

-  DÉLAISSÉS SANEF
-  ACCOTEMENTS DÉLAISSÉS SANEF



ZONE 1 TRAVERSÉE DU VILLAGE PAR LA RD

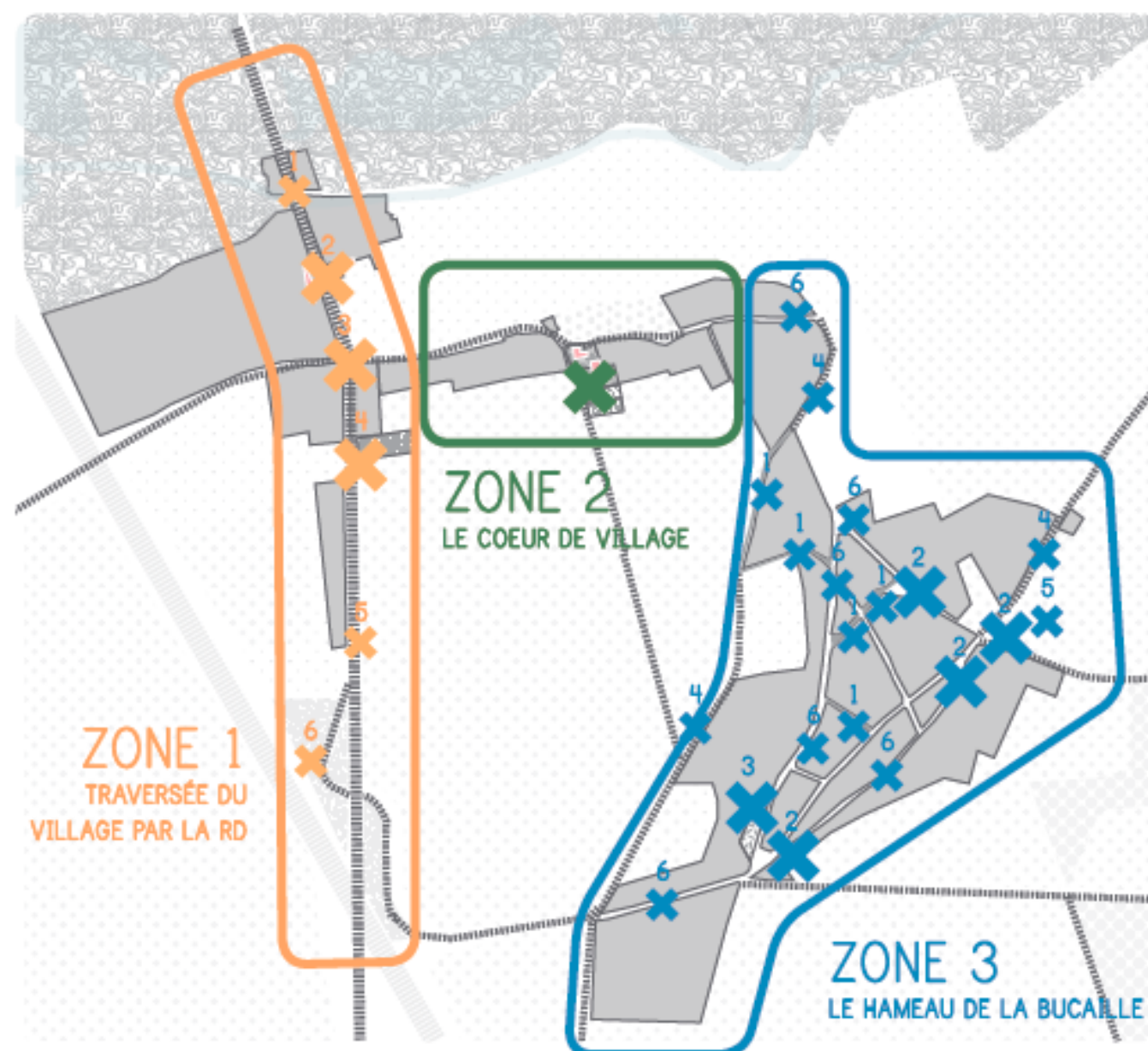
- 1 Amorce du village: traversée de la Maye, point de vue sur le marais, stationnements le long de la RD
- 2 Le parvis de l'église
- 3 Parvis de l'église, liaison parvis-carrefour, carrefour RD/rue de la Bucaille
- 4 Le cimetière
- 5 L'entrée du village
- 6 Les délaissés de la SANEF

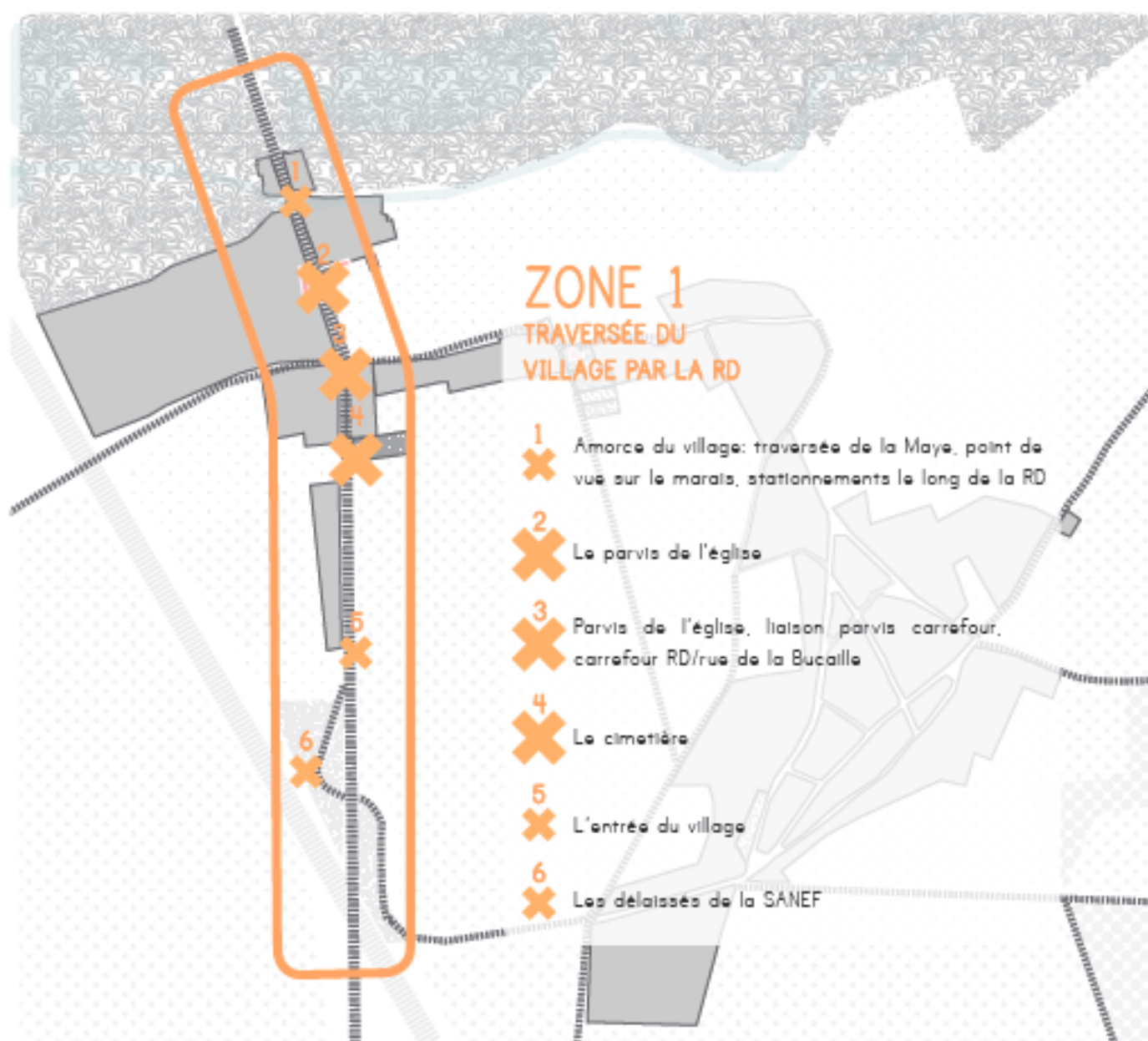
ZONE 2 LE COEUR DE VILLAGE

- ✕ La Mairie, l'école, la salle des fêtes, le terrain de football, le bassin d'infiltration

ZONE 3 LE HAMEAU DE LA BUCAILLE

- 1 Les roulettes & tours de ville
- 2 Le réseau de mares
- 3 La place publique
- 4 Lisière village / espaces agricoles
- 5 Le calvaire
- 6 Les accotements fleuris & enherbés





3 PARVIS DE L'ÉGLISE, LIAISON PARVIS CARREFOUR, CARREFOUR RD/RUE DE LA BUCAILLE



+ **Emprise large** des liaisons piétonnes : potentialité de créer des cheminements associés à des plantations

- - -

- **Orientation illisible** depuis la RD vers la mairie, l'école et la salle des fêtes
- Présence de **panneaux trop nombreux et trop petits** : aucune hiérarchie = aucune lisibilité
- **Absence de liaisons piétonnes** entre l'église et la rue de Bucaille menant au cœur du village

4 LE CIMETIÈRE



+ Le site englobe une **extension** structurée par des surfaces enherbées : Elle constitue un fort potentiel pour introduire le végétal (arbres, arbustes, vivaces, pelouse)

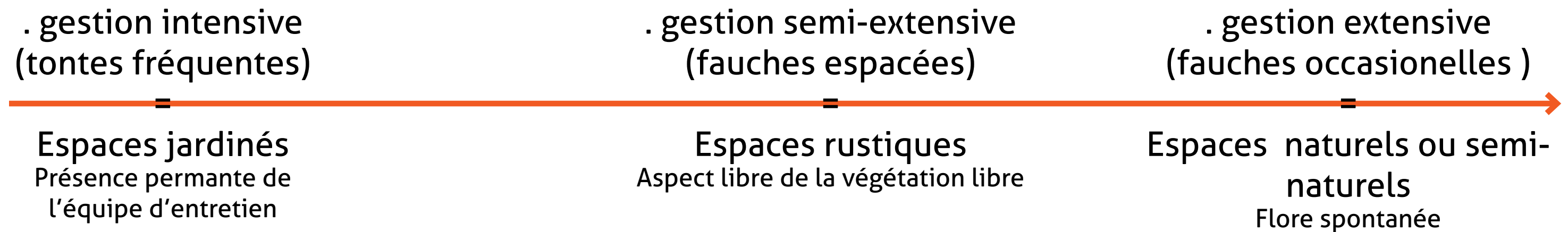
- - -

- À l'entrée : plantations de rosiers + paillasson en gravillons sans intérêt, peu lisibles et demandant un **entretien régulier**.
- L'ensemble des **allées** (carrossables et piétonnes) sont **gravillonnées** : absence de hiérarchie sur le site
- Le cimetière est régulièrement entretenu pour contrer les plantes spontanées : **fréquence des passages et coût élevés**

B. QUELS SONT LES PREMIÈRES ÉTAPES, SIMPLES ET PEU COÛTEUSES À METTRE EN ŒUVRE ?

2. Dessin et mise en place d'un plan de gestion différencié: socle fondamental de la gestion et de la valorisation raisonnée des espaces publics

- Etablir un zonage et un calendrier précis de Janvier à Décembre des tâches d'entretien du végétal à réaliser:



2

2.5 ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT

2.5.2 - Parcourir le territoire bernayen

2.5.2.3 Les cheminements & les points de vue

PRINCIPES DU PROJET

★ Requalification d'une ruelle en roulotte au coeur du Hameau de la Bucaille

- Remplacement de la surface minérale par une allée enherbée
- Plantations d'accotements fleuries (plantes vivaces)

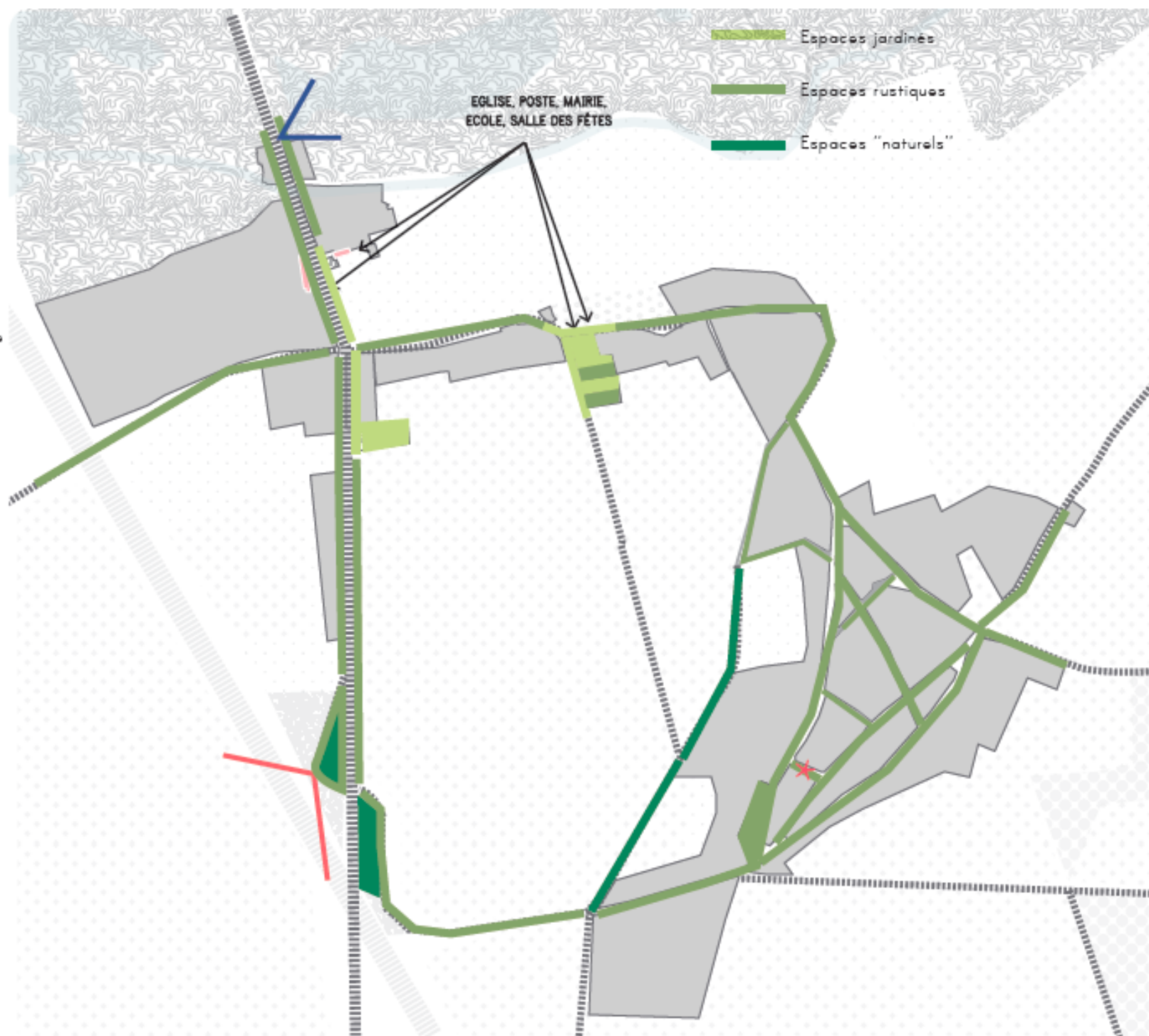


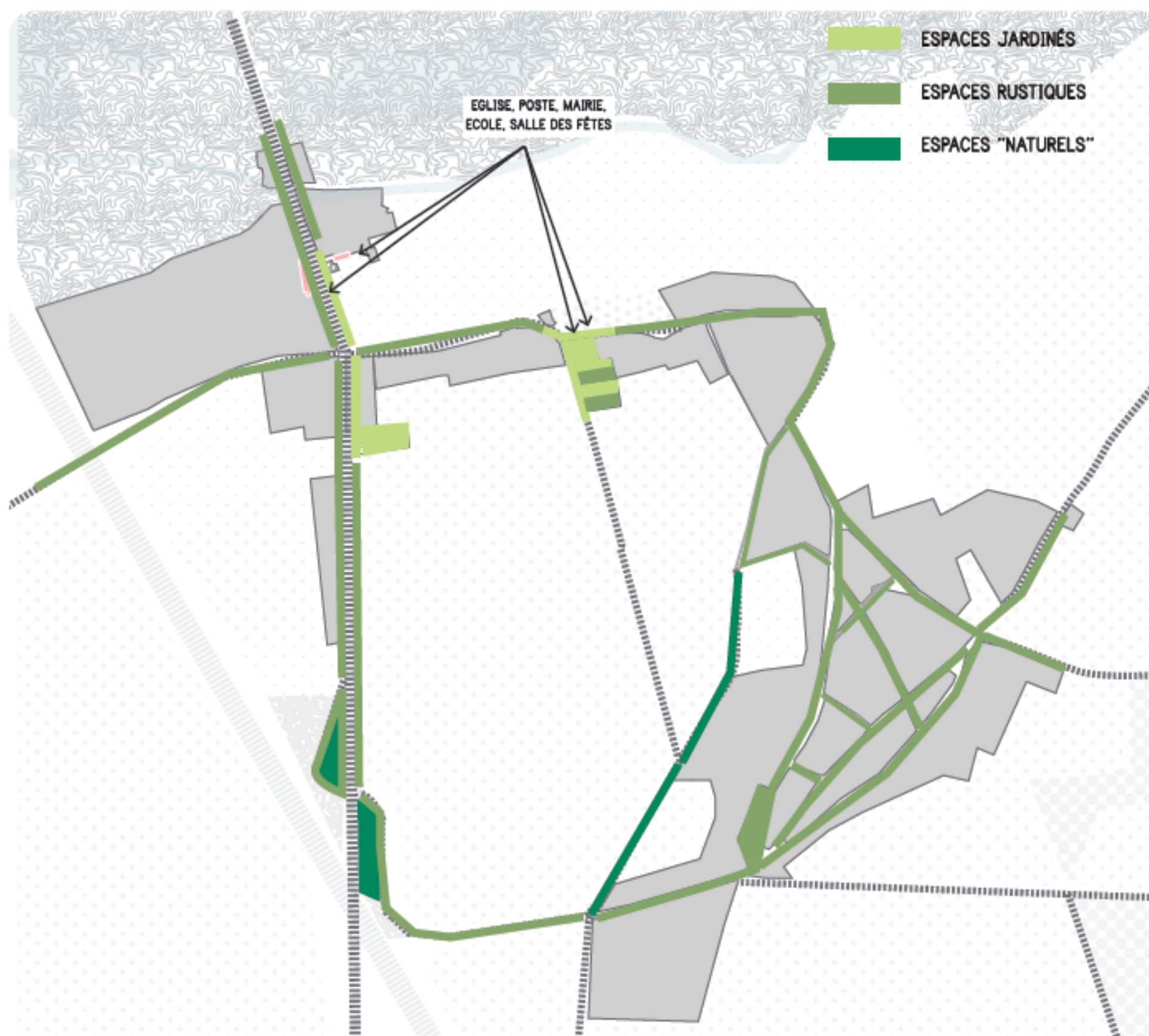
Valorisation de ruelles

- Arbres et arbustes à guider en port libre
- Le long des habitations - Remplacement des surfaces enherbées par des plantes vivaces & couvre-sols (pour les espaces jardinés) ou prairies (pour les espaces rustiques), obtenues par une fauche des accotements 6 fois/an au maximum



27





1 LES ESPACES JARDINÉS

Le caractère entretenu reste prédominant. Ces espaces doivent avoir un aspect soigné sans présence permanente de l'équipe d'entretien.

2 LES ESPACES RUSTIQUES

Espaces de conception libre ou naturelle, sans engrais ni traitement phytosanitaire.

Lorsqu'elle existe, la flore spontanée est laissée en place.

3 LES ESPACES "NATURELS"

Le jardinier accompagne la Nature. Il laisse se développer la flore spontanée. Ces espaces sont laissés à leur état naturel et font l'objet d'un entretien sommaire ayant pour but de les maintenir propre (papiers, décharges...).

★ LE PLANNING D'INTERVENTION

1 LES ESPACES JARDINÉS = ENTRETIEN SUIVI / espaces enherbés, carrefours... (voir carte de classification)

RAPPEL I

Sont proscrits : les engrais et les herbicides, les toiles plastiques non biodégradables, l'arrosage

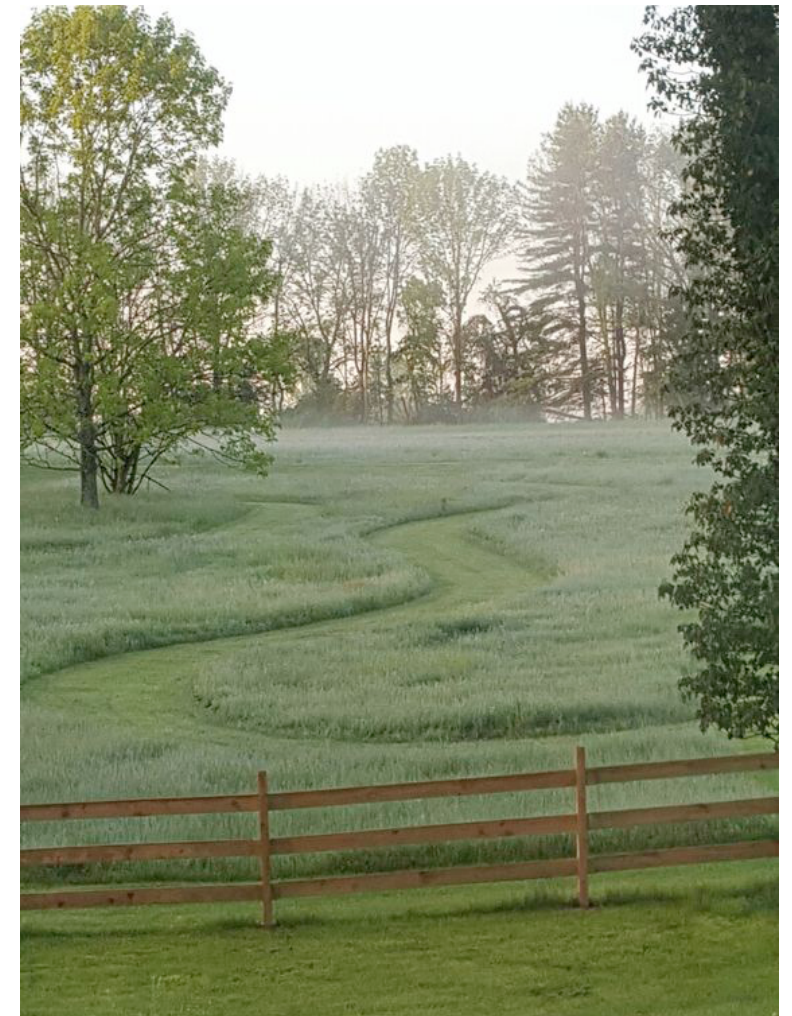
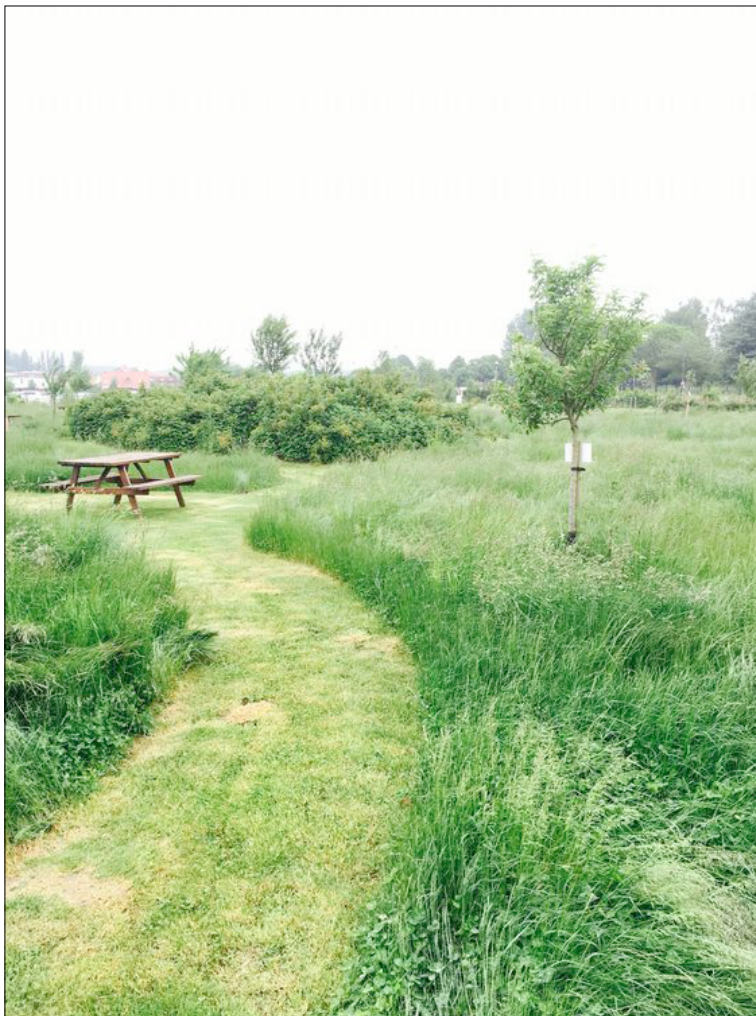
Sont recommandés : laisser la flore spontanée hors des axes de passage fréquemment empruntés, plantation d'espèces locales

INTERVENTIONS	MATÉRIELS / COÛT / RENDEMENT...	HIVER		PRINTEMPS			ETE			AUTOMNE			HIVER
		01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12
CIMETIÈRE													
Plantations arbres& arbustes	Prix variables Plantes couvre-sols = 35euros/m2 environ												
Plantations vivaces et couvre-sols (sedums) inter-tombes													
Entretien annuel	Sécateur		Taille	Rabattre les graminées								Elimination des feuilles mortes et abimées	
Tonte				1 à 2x	1 à 2x	1 à 2x	1 à 2x	1 à 2x	1 à 2x	1 à 2x	1 à 2x		
Désherbage thermique	Bottes imperméables, gants isolants,2 manipulateurs, Permis E		3 à 6 passages/an										
Désherbage mécanique	Débroussailluse à fil, Rabots ou brosse rotative 150m2/heure	5 passages/an											
GAZONS ET SURFACES ENHERBÉES													
Tonte à 3cm (terrain de foot)	Tondeuse et débroussailluse 0.035 à 0.045euros /m2/passage			4x	4x	4x	4x	4x	4x	4x	4x		
Tonte à 5cm ou +				2x	2x	2x	2x	2x	2x	2x	2x		
Ramassage de la tonte						1x	1x			1x	1x		
Regarnissage	2à3euros/m2												
Engazonnement	2à3euros/m2												

B. QUELS SONT LES PREMIÈRES ÉTAPES, SIMPLES ET PEU COÛTEUSES À METTRE EN ŒUVRE ?

3. La fauche différenciée: un outil pour la création de nouveaux espaces paysagers à moindre coût

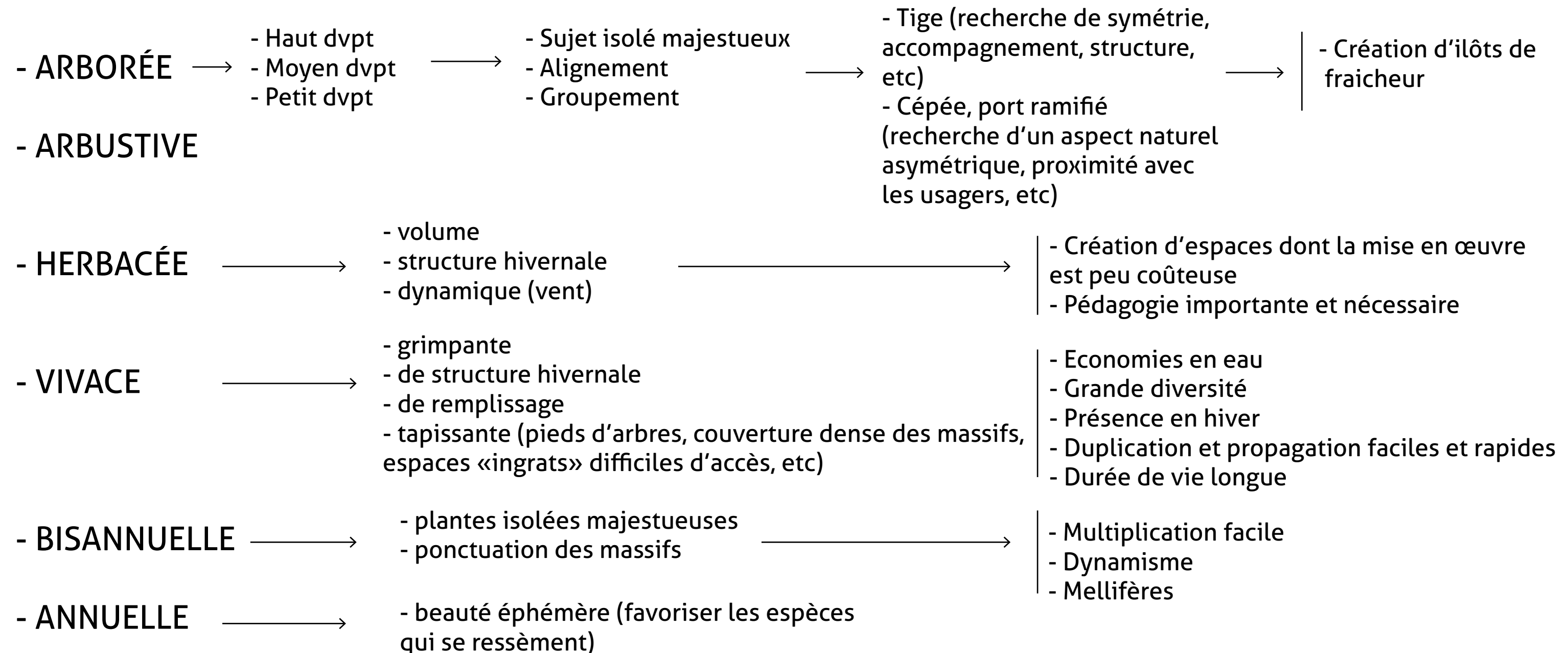
- Apporter une nouvelle lecture et une dynamique (saisonnalité, mouvement) dans les espaces publics
- Création de séquences paysagères, chambres végétales, promenades, délimitations, espaces ludiques, etc.



C. «LA BONNE ESPÈCE VÉGÉTALE AU BON ENDROIT»

1. Hiérarchiser, mettre en scène les espaces publics de la commune

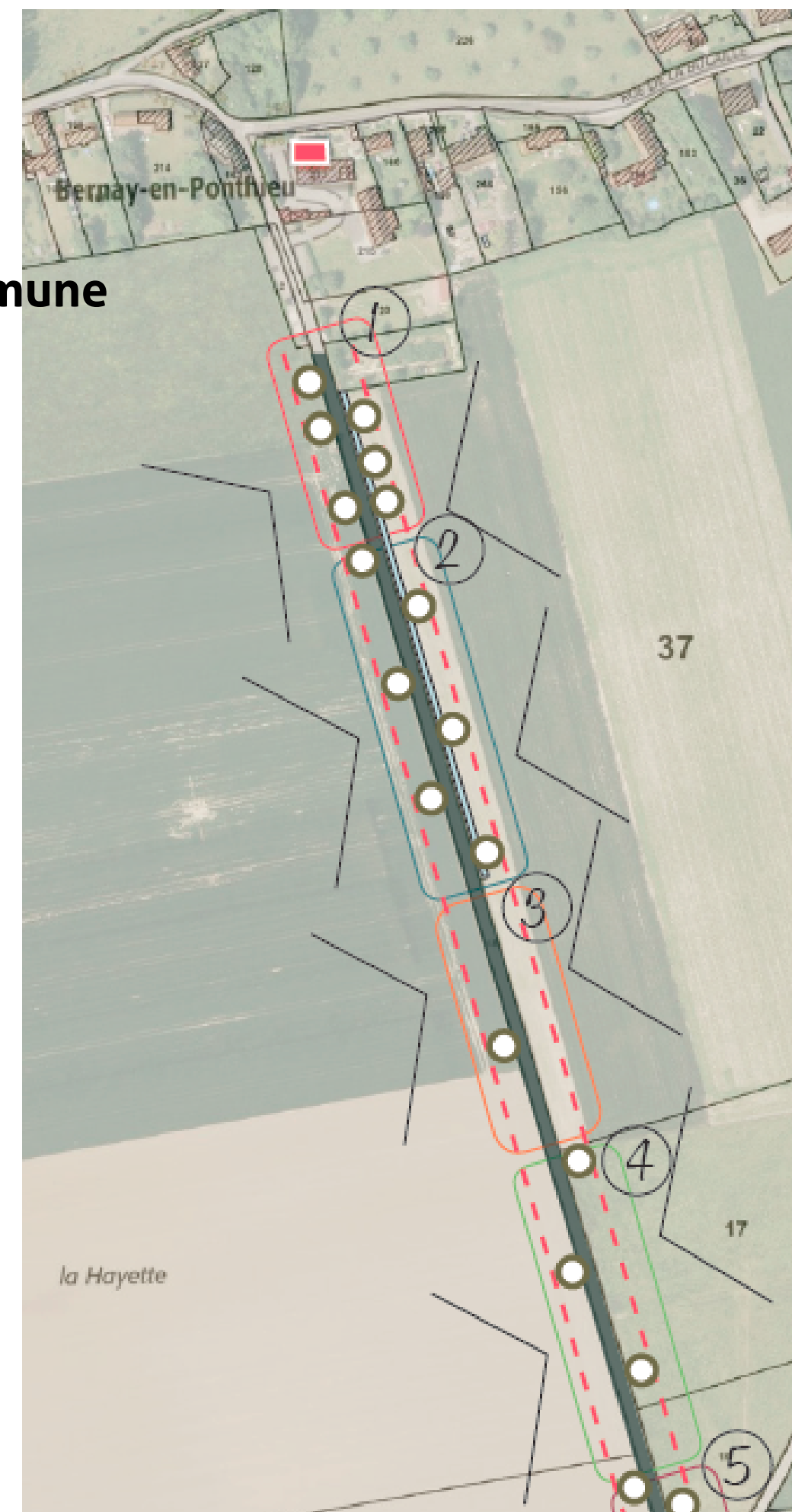
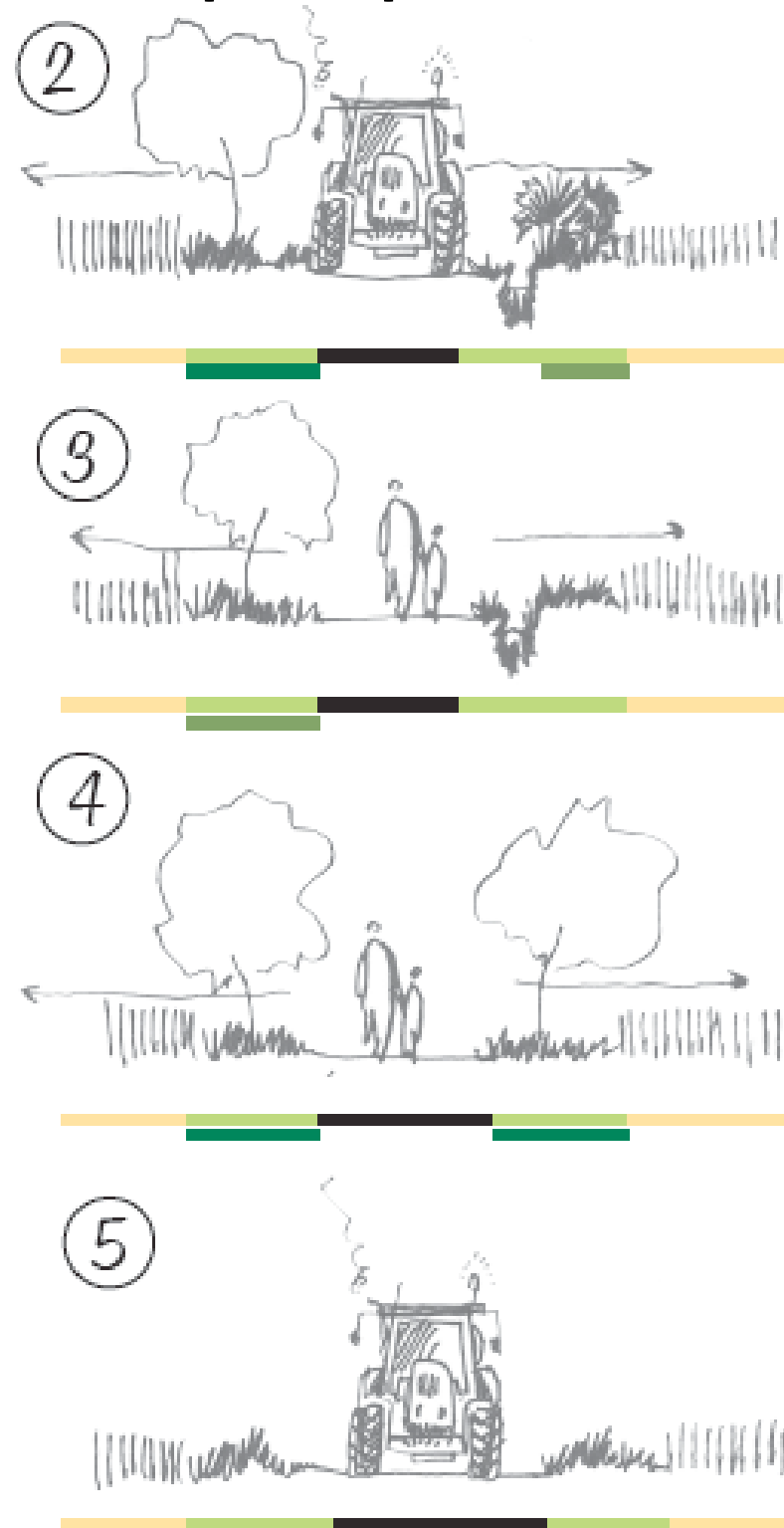
- Utilisation et exploration de l'ensemble des strates végétales
- Jouer avec la diversité végétale : le végétal ce n'est pas seulement une floraison: c'est surtout un port, un volume, une structure hivernale, un feuillage, des reflets, des transparences, des textures, des inflorescences, des fruits, etc
- Créer une multitude de situations paysagères= création d'émotions= diversité de possibilités pour la faune de trouver refuge (jouer avec les plans afin d'apporter de la profondeur, du relief, etc)
- Créer des massifs dynamiques tout au long des saisons (présence en hiver grâce aux végétaux dits de structure).





C. «LA BONNE ESPÈCE VÉGÉTALE AU BON ENDROIT»

1. Hiérarchiser, mettre en scène les espaces publics de la commune





C. «LA BONNE ESPÈCE VÉGÉTALE AU BON ENDROIT»

2. Respecter l'identité et la cohérence paysagère, végétale et architecturale du territoire

- Observer ce qui nous entoure (espèces présentes naturellement dans les milieux humides, prairies, fossés, bois, forêt, etc de la commune) et qui pourraient nous inspirer pour les introduire dans les massifs. Associées à d'autres espèces plus horticoles, on peut les décliner et les réintroduire au coeur de la ville ou du village: exemple de la molène, la cardère, le lithrum, la pervenche, l'anémone, la laîche, l'aubépine, l'aulne, le prunellier, etc

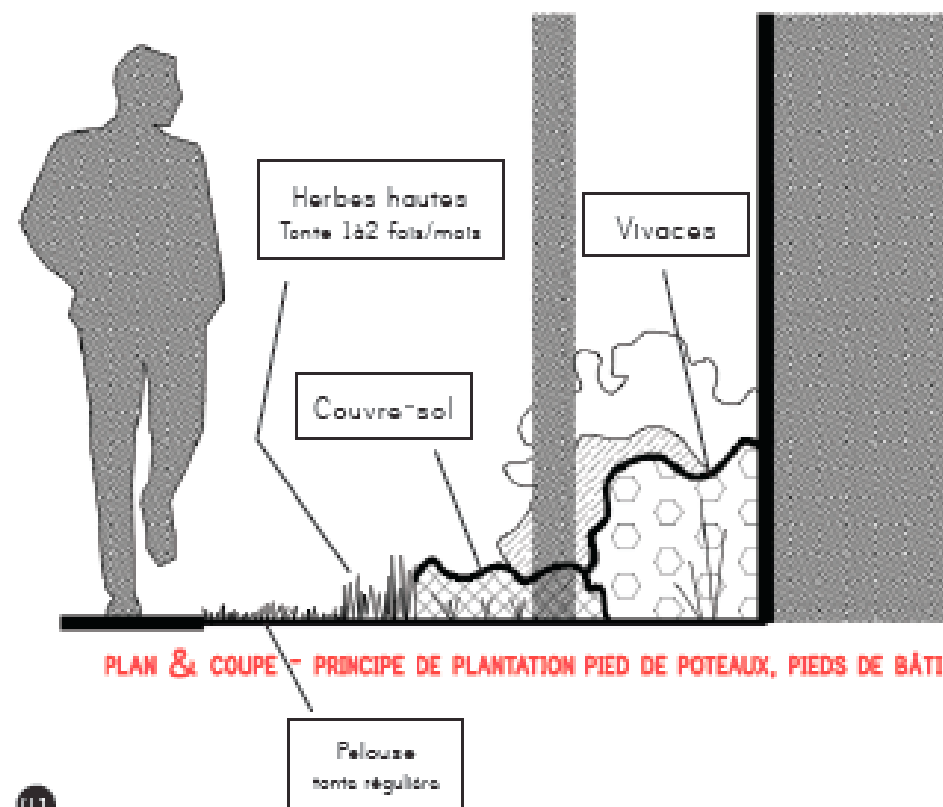
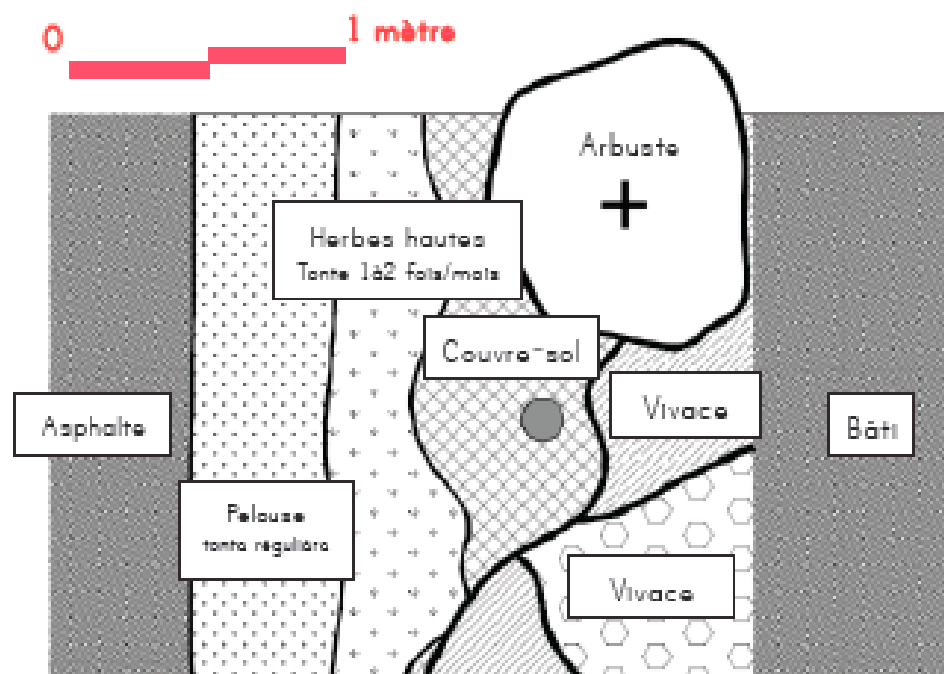
=Deux intérêts à cela: habitats pour la faune locale, cohérence végétale, sensibilisation et redécouverte de la richesse de la flore locale

- Eviter la «sur-taille» des arbres et arbustes, permettre au végétaux de s'exprimer pleinement (ports et volumes naturels), favoriser la plantation en pleine terre, choix de végétaux adaptés à la sécheresse ne nécessitant aucun arrosage

C. «LA BONNE ESPÈCE VÉGÉTALE AU BON ENDROIT»

3. Protéger, redonner vie aux sols

- Mise en œuvre d'une importante densité végétale
- Couvert total des massifs à l'aide de plantes tapissantes (couvre-sol)
= limiter l'évapotranspiration, limiter la repousse de plantes indésirables (manque de lumière et forte concurrence), enrichissement naturel par décomposition et micro-aération du sol par les organismes vivants présents dans le sol (favorable au développement des végétaux)
- Paillage des massifs sans toile de plantation - **végétal**: déchets de tonte, BRF, plaquette de bois, feuilles mortes ou **minéral** (en cohérence avec les matériaux locaux caractéristiques de la commune: brique, éboulis calcaires, etc)



D. ALLER PLUS LOIN DANS LA DÉMARCHE

Vers des cimetières paysagers

- Anticiper le 0% phyto dans les cimetières bien avant l'interdiction
- Convertir une contrainte en véritable atout
- Déclinaison du vocabulaire végétal
- Création d'un véritable espace paysager, qualitatif, lieu de recueillement, de repos, de méditation au cœur de la commune



Utilisation de plantes couvre-sols (sedums) entre les tombes & les surfaces disponibles



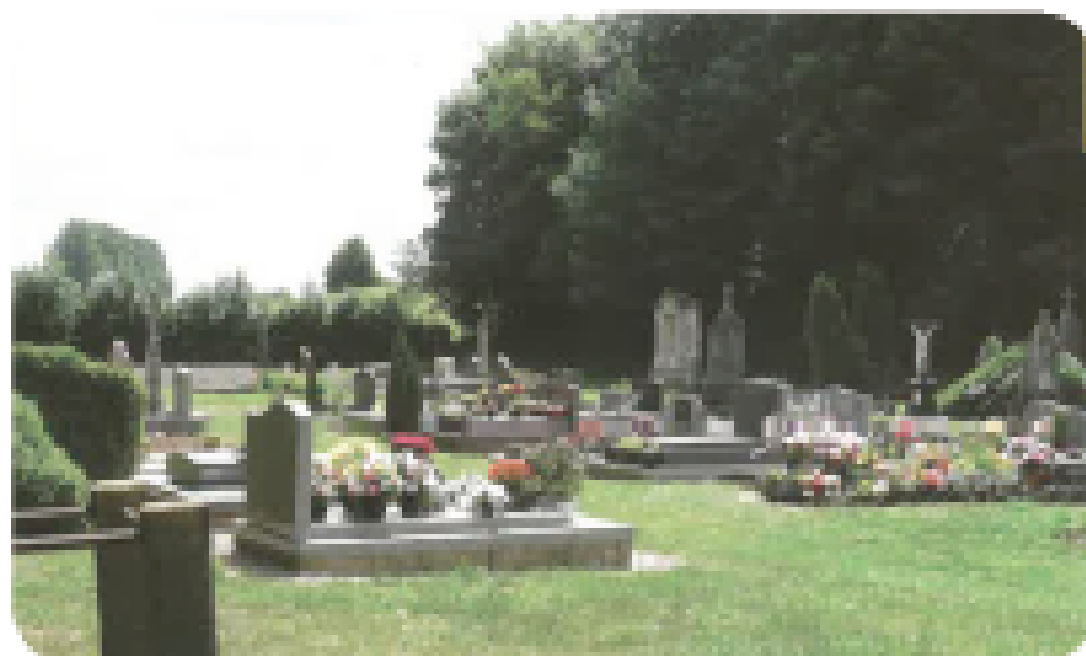
Cimetière de Fromont (77)



Cimetière de Rumont (77)



Cimetière de Lardy (91)



Cimetière de Montigny-sur-l'Hallue (80)



Cimetière de Pierregot (80)

DES PROFESSIONNELS DU PAYSAGE À VOTRE SERVICE POUR VOUS ACCOMPAGNER

Les paysagistes-concepteurs, CAUE, CPIE, Conservatoires d'espaces naturels, etc peuvent également vous aider et vous suivre dans la mise en place de cette démarche.

FICHE CONSEIL
BESNY-ET-LOIZY (02280)

Conseils pour la valorisation
des espaces publics du
hameau de Loizy

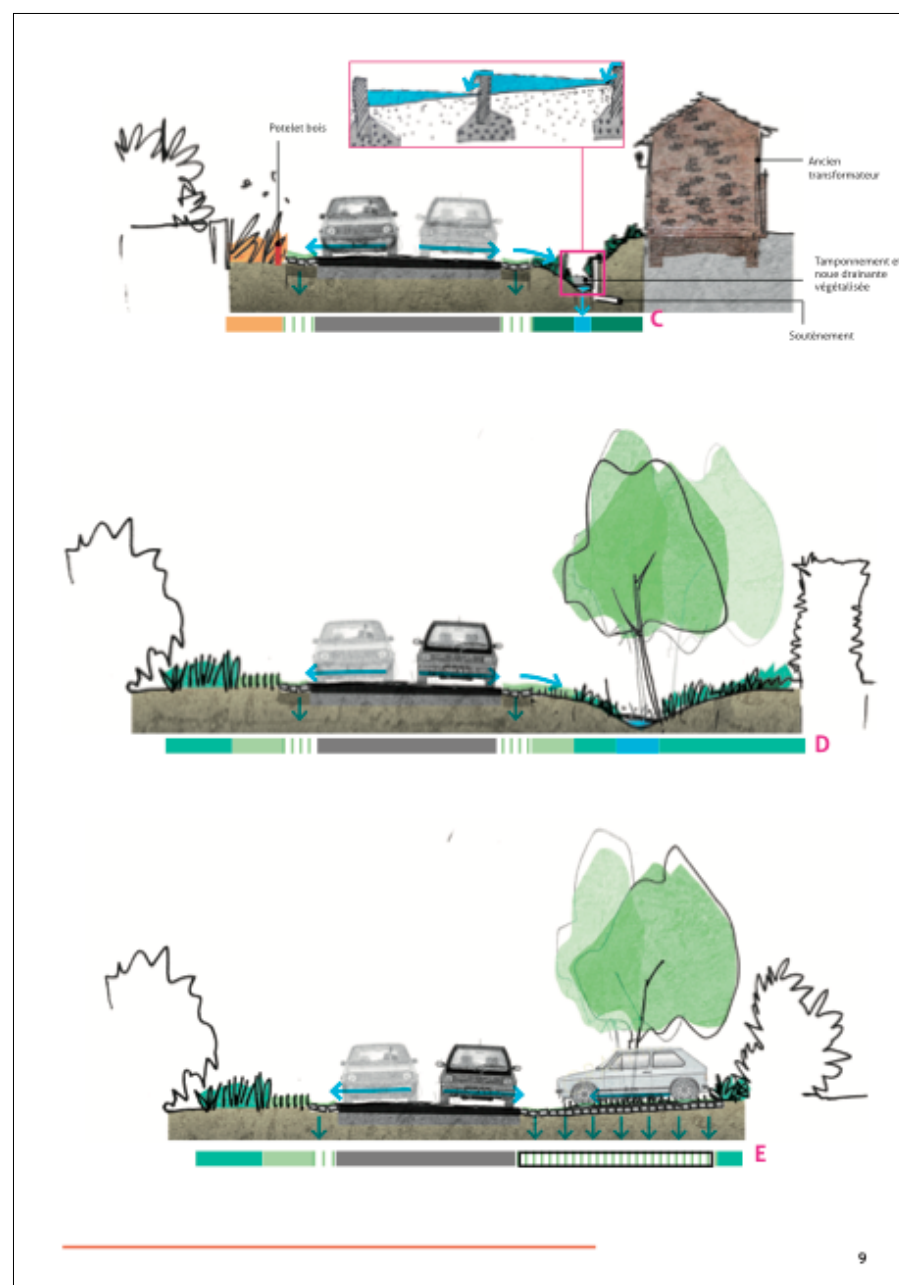
AVRIL 2019



02 Aisne
caue
Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

34, Rue Sérurier
02000 LAON
Tél. 03.23.79.00.03
info@caue02.com

Avec la participation du
Conseil Départemental
de l'Aisne





MERCI DE VOTRE ÉCOUTE !